Image not found or type unknown

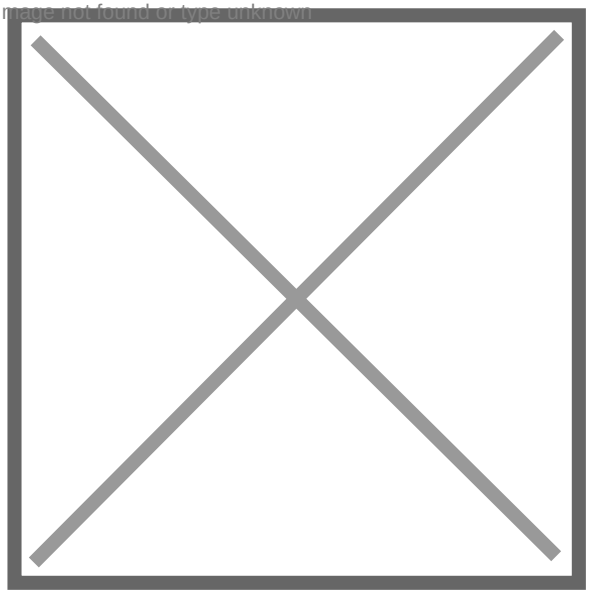

Durée levée opposition carte grise

Par **mngear**, le **12/07/2014** à **16:32**

Bonjour,

J'aimerai partager avec vous mon petit problème. Cela fait deux semaines (27/06/2014) que j'ai payé la totalité des amendes d'un véhicule que ma femme a acheté récemment.

Sachant que notre véhicule est depuis 2 mois au garage, j'ai décidé d'accélérer les choses et de payer la totalité des amendes au niveau des Finances publiques, à la place de payer en mensualité (la somme de 1.100 €).

Je suis parti à la sous-préfecture hier (11/07/2014) pour voir si l'opposition avait été levée ou non, mais je constate qu'après 15 jours il y a toujours opposition.

Bref, j'aimerai juste savoir combien de temps il faut pour que la levée soit supprimée pour qu'on puisse faire une nouvelle carte grise, sachant que l'ancienne a été barrée le jour de l'achat et que, depuis 2 mois, on a peut pas utiliser notre véhicule.

Je vous remercie dans tout les cas, et je vous souhaite bonne journée.

Par **moisse**, le **12/07/2014** à **19:19**

Bonjour,
J'ai vécu une situation identique avec un proche.
Lorsque j'ai voulu payer, je ne sais plus trop comment j'ai atterri, téléphoniquement dans un service et payé directement en carte bancaire.

L'opposition a été levée aussitôt.
Nul besoin d'aller en préfecture, on peut obtenir la situation du véhicule en ligne avec la carte grise.

Par **mngear**, le **12/07/2014** à **20:17**

Merci moisse pour ta réponse. Le problème est que moi j'ai déjà payé sur place cela fait un bon moment et là, je n'ai pas encore le feu vert au niveau de la préfecture pour que je puisse rectifier le problème. Il y a toujours, sur la base, que la carte grise est en opposition et ça commence à m'enerver à ne pas avoir le droit d'utiliser ma voiture même en payant les amendes.

J'ai consulté sur le net pour voir la situation de la carte grise et chaque fois on me demande d'aller en préfecture et je sais pas pourquoi.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés